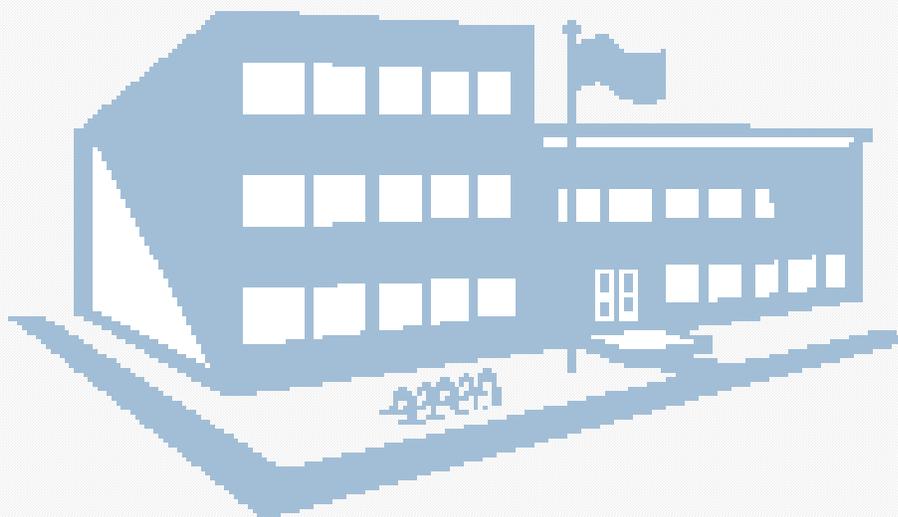


Préconisations pour la construction ou la réhabilitation d'écoles



Juin 2017

Préconisations pour la construction ou la réhabilitation d'écoles

L'École de la République relève d'un partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il revient à la collectivité locale de décider et de mener à bien la construction ou la réhabilitation des locaux scolaires dans leur commune ou communauté de communes. Cette vaste tâche, outre les contraintes matérielles et financières, de temps et d'espace, doit répondre aux besoins actuels de la pédagogie, des élèves et des personnels.

Contenu

Préconisations

-Généralités

-Locaux à usage commun maternelle et élémentaire

-Les espaces extérieurs ou de récréation

-Les espaces spécifiques à l'école maternelle

-Les espaces spécifiques à l'école élémentaire

-Contacts utiles

-Documentation utile

Le CHSCT, Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail de la Savoie, dans sa mission de promotion de la prévention a élaboré un guide de préconisations dans le but d'intervenir dans une démarche de prévention primaire. Ce guide présente les caractéristiques d'une école pratique, sécurisée et agréable à vivre pour les élèves et pour les personnels.

Ce travail s'appuie sur les recommandations ministérielles de 1989 et sur l'expérience du terrain du CHSCT. Il prend en compte les nouvelles exigences pédagogiques, intègre les dernières mesures en matière de sécurisation des espaces scolaires et la nécessaire ouverture sur l'extérieur (activités périscolaires).

Vous y trouverez un ensemble de fiches informatives sur les différents espaces que l'on devrait trouver dans une école.

Le CHSCT vous recommande toutefois, d'associer le conseil d'école et de consulter l'ensemble des personnels dans votre réflexion et vos travaux préparatoires. Leur connaissance concrète des besoins de leur école vous aideront à adopter les solutions les plus pertinentes pour faire de votre école un lieu d'épanouissement et de savoir.

Table des matières

Table des matières	3
Généralités	4
1. Ecole élémentaire	4
2. Ecole maternelle	4
Locaux à usage commun	5
1. Accueil	5
2. Circulation	6
3. Bureau de direction	7
4. Salle des maitres.....	8
5. Salle de motricité ou d'activité physique	9
6. Bibliothèque ou BCD	10
7. RASED et cabinet médical	11
8. Espaces partenaires de la communauté éducative.....	12
9. Sanitaires adultes.....	13
10. Locaux d'entretien	14
11. Locaux stockage matériel	15
12. Locaux techniques.....	16
Les espaces extérieurs	17
1. Espaces extérieurs et de récréation	17
2. Abords et accès à l'école.....	18
Les espaces spécifiques à l'école maternelle.....	19
1. Salles de classe maternelle	19
2. Atelier maternelle	20
3. Sanitaires enfants.....	21
4. Salle de service des ATSEM - « Tisanerie ».....	22
5. Salle de repos	23
Les espaces spécifiques à l'élémentaire	24
1. Salles de classe élémentaire	24
2. Atelier élémentaire	25
3. Sanitaires enfants.....	26
Contacts	27
1. Circonscriptions de l'Education Nationale de la Savoie	27
2. Service Santé et Sécurité au Travail (SST)	29
3. CHSCT 73 (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail)	29
4. EMS 73 (Equipe Mobile de Sécurité).....	29
Documentations utiles.....	30

Généralités

On attachera de l'importance, dès la conception, aux ambiances thermiques, tant hivernale (chauffage réglable pour chaque local) qu'estivale (stores extérieurs protégeant de la lumière directe du soleil et de la chaleur).

Il faudra mettre en place une ventilation suffisante pour garantir une bonne qualité de l'air. Dans les classes, la simple ouverture des fenêtres ne peut pas être considérée comme un système de ventilation suffisant.

Un soin particulier sera également porté à l'isolation phonique et au choix des matériaux.

Des prises électriques et des prises réseau devront être prévues en grand nombre.

Avec la nécessité de sécuriser les écoles, il est impératif :

- que les accès principaux soient munis de sonnettes et de visiophones, permettant le contrôle et l'ouverture à distance. Les accès secondaires doivent pouvoir être verrouillés.
- de prévoir un système de sonneries modulables (plusieurs codes sonores pour incendie, mise à l'abri ou intrusion...)
- Toutes les salles doivent pouvoir être verrouillées de l'intérieur, avec un bouton moleté.
- Les fenêtres des salles du rez-de-chaussée devront être équipées de volets résistants et motorisés. Les vitres donnant sur l'extérieur seront recouvertes de film sans tain.

1. Ecole élémentaire

L'assiette de terrain préconisée pour une école élémentaire est de 1 800 à 2 300 m² environ pour 3 classes plus 450 à 500 m² par classe supplémentaire, non compris les installations sportives.

2. Ecole maternelle

L'assiette de terrain préconisée pour une école maternelle est de 2 500 m² environ pour 3 classes plus 4 à 500 m² par classe supplémentaire.

Les activités pour les élèves de maternelle sont interdites en sous-sol.

Locaux à usage commun

1. Accueil

Fonction	<p>La zone d'accueil joue un rôle de vitrine de la vie de l'école, c'est un lieu d'exposition des travaux des enfants, un lieu de rencontre et d'échange entre les parents et les enseignants et d'information réglementaire.</p> <p>Cet espace doit permettre d'assurer un contrôle des entrées et des sorties.</p>
Surface utile	<p>Assez vaste pour permettre l'accès à des poussettes (45 m²).</p>
Localisation	<p>Son positionnement central permet d'assurer la distribution vers les différentes entités du groupe scolaire.</p>
Exigences particulières	<p>Une signalisation efficace doit être mise en place.</p> <p>Il est nécessaire que l'entrée de l'école soit équipée d'un abri, permettant un échange entre enseignants et parents, y compris en cas d'intempéries.</p>
Equipement Mobilier intégré	<p>Les affichages légaux (règlement intérieur...) doivent se trouver accessibles aux parents et protégés des dégradations ou des intempéries.</p>

2. Circulation

Fonction	Cette zone de circulation assure la distribution des espaces de l'école.
Surface utile	Les couloirs devront être larges (au moins 3 m) de façon à permettre stationnement et circulation.
Exigences particulières	Éviter les longs couloirs pour éviter les portes coupe-feu. Si elles sont inévitables, les munir d'oculus à hauteur d'adulte et à hauteur d'enfant et de dispositifs anti-pincement. Éviter le franchissement de niveaux. Les escaliers doivent être munis de rampes de plusieurs hauteurs, des deux côtés. Apporter un soin particulier à l'étude de l'acoustique.
Équipement Mobilier intégré	Ils seront munis de bancs pour l'habillage. Des patères en nombre suffisant, et suffisamment espacées, devront être prévues.
Réseaux	Prises de courant réparties tous les 5 m.

3. Bureau de direction

Fonction	<p>Il est indispensable. Le bureau de direction permet d'assurer la gestion administrative de l'école et sera réservé à cet effet. Le directeur peut y recevoir les parents d'élèves ou des partenaires de l'école. Ce lieu doit permettre de conserver des documents confidentiels</p>
Surface utile	12 m ² minimum
Localisation	Proche de l'accueil.
Exigences particulières	<p>Ne pas mettre dans ce bureau le serveur informatique à cause du bruit. Veiller à l'isolation phonique (confidentialité). Prévoir une fenêtre (éclairage naturel).</p>
Equipement Mobilier intégré	<p>1 bureau 80X 150 cm au minimum (prévoir l'implantation avec 3 chaises visiteurs. Prévoir les rangements en nombre suffisant (archives...) et fermant à clé.</p>
Réseaux	<p>Prévoir des prises électriques ET RJ 45 en nombre suffisant et à plusieurs emplacements différents 1 à 2 prises téléphoniques (étudier la possibilité de prendre les appels depuis une classe). Au moins 6 prises de courant.</p>

4. Salle des maitres

Fonction	<p>Cette salle est à la fois un lieu de détente et de travail pour l'équipe enseignante.</p> <p>Elle permet de prendre des pauses mais aussi des repas, d'organiser des réunions internes ou encore de préparer des cours</p> <p>C'est également dans cette salle que sont rangés les ouvrages pédagogiques communs, la photocopieuse, le massicot...</p>
Nombre	1
Surface utile	30 m ² minimum, plus un local de préparation et service de 12 m ² avec point d'eau (restauration).
Exigences particulières	Prévoir une bonne ventilation de ce local
Equipement Mobilier intégré	<p>Grande table de réunion</p> <p>Rangements intégrés pour les dossiers et les échanges de documents</p> <p>(1 casier par enseignant)</p> <p>Prévoir l'implantation d'un poste informatique et de la photocopieuse</p> <p>Penderie + nombreux rangements</p> <p>1 plan de travail pour plaque chauffante et cafetière, 1 réfrigérateur, 1 micro-onde et 1 évier</p>
Réseaux	<p>Prises électriques et RJ 45 nécessaires.</p> <p>1 prise téléphone</p>

5. Salle de motricité ou d'activité physique

Fonction	<p>Cette salle est dédiée à la pratique d'exercices obligatoires au bon développement physique, intellectuel et nerveux des élèves.</p> <p>Elle peut être utilisée comme espace de rencontre, de spectacle regroupant toutes les classes.</p> <p>Cette salle peut servir de lieu de confinement dans le cadre du PPMS.</p> <p>Il est possible de l'ouvrir à des activités associatives et municipales en dehors des horaires scolaires.</p>
Surface utile	<p>Une salle de motricité pour 5 classes (à condition qu'elle ne soit pas utilisée comme salle de repos), 100 m² minimum, pour 4 m de hauteur sous plafond.</p> <p>Rectangulaire dépourvue de poteaux intermédiaires</p> <p>Éviter les formes rondes.</p>
Localisation	<p>Prévoir un accès qui ne nécessite pas de passer par l'école.</p>
Exigences particulières	<p>Revêtement de sol, souple, non glissant et d'entretien aisé.</p> <p>Un local de rangement pour le petit matériel et un espace permettant d'isoler le gros matériel de la salle doit être prévu.</p> <p>Prévoir des possibilités de modulation de l'espace en fonction de l'utilisation de la salle. Surtout si elle est utilisée par les activités périscolaires.</p> <p>Avoir une exigence particulière quant à son isolation phonique.</p> <p>Prévoir des plafonds et systèmes d'éclairage à l'épreuve des jeux de ballons.</p> <p>Les murs doivent permettre d'accrocher différents types de structures d'éducation motrices.</p> <p>Prévoir des sanitaires accessibles sans aller dans l'école.</p> <p>Prévoir des volets motorisés et portes sécurisées.</p>
Équipement Mobilier intégré	<p>Prévoir des rideaux permettant l'occultation totale.</p>
Réseaux	<p>1 prise téléphone,</p> <p>Pré-câblage pour sonorisation</p> <p>8 prises de courant réparties</p> <p>1 prise internet</p> <p>1 prise TV</p>

6. Bibliothèque ou BCD

Fonction	Lieu de lecture, d'éveil musical, de recherche de documentation, la BCD a un rôle central dans la vie de l'école.
Nombre	Une BCD est recommandée.
Surface utile	60 m ² minimum jusqu'à 6 classes et 10 m ² par classe supplémentaire.
Réseaux	1 prise TV 1 prise téléphone 1 prise ET RJ45 Plusieurs prises de courant

7. RASED et cabinet médical

Fonction	<p>Ces locaux sont principalement utilisés dans le cadre de l'aide aux élèves en difficulté qui reçoivent des cours complémentaires en petit groupe et des interventions du psychologue scolaire.</p> <p>Le plus souvent ces cours sont dispensés par un enseignant extérieur à l'école à raison de quelques heures par semaine ou par quinzaine.</p> <p>Plus occasionnellement, cet espace fait office de cabinet médical, d'organiser les visites médicales annuelles, ou celle du psychologue.</p>
Nombre	1
Surface utile	<p>1 bureau de 12 m² et une salle de 36 m².</p> <p>Le volume permettra d'aménager les tables pour environ 10 élèves en cercle et devra être facilement modulable.</p> <p>Longueur de 5 m pour le contrôle ophtalmologique.</p>
Exigences particulières	Soigner l'insonorisation pour la confidentialité.
Equipement Mobilier intégré	Prévoir un tableau et une armoire fermant à clé.
Réseaux	<p>1 prise téléphone</p> <p>1 prise internet</p> <p>4 prises de courant</p> <p>1 point d'eau</p>

8. Espaces partenaires de la communauté éducative

Fonction

Lieu principalement dédié aux rencontres individuelles ou collectives pour améliorer les relations entre les professionnels et les familles.

9. Sanitaires adultes

Fonction	Des sanitaires adultes (dames et hommes) devront être prévus. Ils seront séparés des sanitaires enfants.
Nombre	Prévoir au moins 2 WC hommes et 2 WC femmes.
Exigences particulières	Distribution d'eau chaude et d'eau froide. Poubelles avec couvercle

10. Locaux d'entretien

Fonction	Lieu de stockage des produits et des appareils d'entretien.
Nombre	1 par niveau et par zone.
Surface utile	Sa surface sera de 5 m ² minimum (passage et rangement du chariot de ménage).
Exigences particulières	Ventilation obligatoire. Armoires fermant à clé. C'est un local à usage unique et fermé à clé.
Réseaux	Distribution d'eau chaude et d'eau froide 2 prises de courant 1 siphon de sol est recommandé

11. Locaux stockage matériel

Fonction	Lieu de stockage du matériel commun nécessaire au déroulement des activités. Servant principalement de réserve de petit matériel, cet espace peut également recevoir des objets encombrants, créés dans le cadre d'activités manuelles.
Nombre	1 pour 3 classes.
Surface utile	Sa surface sera de 5 m ² minimum. Il y en aura un par aile ou par zone.
Exigences particulières	Prévoir des rayonnages. Ces locaux seront distincts de ceux prévus pour le matériel des activités périscolaires ou dédiés à l'association de parents d'élèves.

12. Locaux techniques

Fonction	Locaux techniques de l'ensemble de l'équipement rassemblant la chaufferie, la centrale de ventilation, l'armoire électrique principale
Localisation	Peut être installé au sous-sol
Exigences particulières	Fermeture sécurisée. Un répartiteur de chauffage permettrait de contrôler les différentes entités du programme. On évitera les systèmes de programmation sophistiqués obligeant le recours aux services techniques municipaux ou à un prestataire extérieur au moindre dérèglement.

Les espaces extérieurs

1. Espaces extérieurs et de récréation

Fonction	Espace destiné non seulement au dévouement lors de la récréation mais aux activités sportives. Le temps périscolaire l'occupera également.
Surface utile	La cour de récréation comptera 400 m ² à partir d'une classe et 100 m ² par classe supplémentaire.
Exigences particulières	<p>Il est important que la cour soit ombragée naturellement et munie de bancs déplaçables. Il ne doit pas y avoir de zones échappant à la surveillance.</p> <p>Il est souhaitable de prévoir une surface abritée (1 m²/élève), insonorisée dès sa conception. Sa position pourrait permettre également l'accueil ou la sortie des élèves, permettant aux parents de s'abriter</p> <p>Les cours devront être les plus planes possibles.</p> <p>La cour sera clôturée sur tout son pourtour, Les clôtures extérieures doivent répondre à plusieurs critères : protéger contre les intrusions (hauteur minimale 2m), ne pas enfermer visuellement, ne pas présenter de dangers à portée des élèves.</p>
Equipement Mobilier intégré	<p>Bac à sable (répondant aux normes d'hygiène) protégé par une bâche amovible.</p> <p>Espace « jardin ».</p> <p>Jeux matérialisés au sol.</p> <p>Jeux de cour (pergola ludique, toboggan...)</p> <p>Local de rangement des vélos et trottinettes (fermant à clé).</p>

2. Abords et accès à l'école

Fonction

Prévoir un lieu de dépose sécurisé, individuel et collectif, favorisant la fluidité des déplacements. Ce lieu permettra aux usagers un stationnement aisé.

Exigences particulières

Un espace parking réservé aux professionnels est nécessaire.
Un garage à vélos, sera à intégrer dans la réflexion.

Les espaces spécifiques à l'école maternelle

1. Salles de classe maternelle

Fonction	<p>C'est un lieu de repère, un « petit chez soi » pour les différents groupes d'élèves. Ceux-ci doivent pouvoir se l'approprier, s'y sentir bien.</p> <p>Une classe de maternelle doit être en mesure de proposer une différenciation d'espaces affectés à des activités particulières (jeux, activités manuelles, peinture, lieu de rassemblement...). Une salle de classe maternelle n'est quasiment jamais configurée de manière linéaire face à un tableau.</p> <p>Souvent, on retrouve un coin de regroupement devant le tableau organisé sous la forme d'un petit « amphithéâtre » de bancs, pour organiser des moments d'échange et de partage.</p>
Localisation	De préférence en rez-de-chaussée
Surface utile	60 m ² préconisés, pour l'espace dévolu aux élèves.
Exigences particulières	<p>Nécessité de points d'eau (eau froide et eau tempérée) à hauteur élève ET à hauteur adulte (+ paillasse).</p> <p>La salle doit pouvoir entièrement être occultée.</p> <p>Ces espaces doivent être facilement modulables, car chaque enseignant peut avoir une approche singulière pour organiser l'espace de sa classe.</p>
Equipement Mobilier intégré	<p>Placards en quantité suffisante, certains à hauteur des élèves (plutôt ouverts) et d'autres hors d'accès des élèves (avec portes).</p> <p>Veiller à ce que les murs et ou les revêtements muraux permettent l'affichage (de préférence au moyen de punaises ou d'épingles).</p> <p>On peut préconiser de la toile de verre épaisse.</p> <p>Il doit y être prévu du mobilier à taille adulte (tabouret...) outre le matériel de bureau.</p> <p>Système à pédale ou infra-rouge pour l'ouverture des robinets + un distributeur de produit nettoyant.</p>

2. Atelier maternelle

Fonction	L'atelier attenant à la classe apporte une fonction de flexibilité à l'espace de la classe, en permettant aux enseignants d'organiser des travaux en demi-groupes, tout en pouvant facilement encadrer chacun d'entre eux.
Surface utile	Cet espace (30 m ²) peut être mutualisé entre deux classes mais sa surface ne doit pas être prélevée sur l'espace des classes.
Exigences particulières	Afin d'assurer une surveillance efficace, cet espace doit être visible depuis la salle de classe (surface vitrée ou ouverture de grande largeur).
Equipement Mobilier intégré	Il doit y être prévu du mobilier à taille adulte (tabouret...) Un point d'eau devra y figurer (à hauteur d'un adulte).
Réseaux	Dans ces deux espaces devront être installées des prises électriques en nombre suffisant et au moins une prise RJ 45 pour un accès au réseau.

3. Sanitaires enfants

Nombre	On préconise 4 cuvettes et 4 urinoirs par classe.
Localisation	Éviter trop d'éloignement des salles de classes : préférer plusieurs blocs de sanitaires.
Exigences particulières	<p>Il faut prévoir une bonne ventilation.</p> <p>Les sanitaires enfants seront accessibles de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment.</p> <p>Ils seront munis d'un placard fermé pour matériel d'entretien et changes.</p> <p>Des fontaines circulaires pour le lavage de mains seront préférées à des alignements de lavabos.</p> <p>Toilettes à hauteur des enfants, séparées par des cloisons ou dans des boxes pour garantir l'intimité.</p> <p>Des distributeurs de savon seront placés en nombre suffisant.</p> <p>On évitera les séchoirs soufflants.</p>
Equipement Mobilier intégré	Une douche devra être prévue dans l'école, dans un espace préservant l'intimité et permettant à un adulte debout de laver un enfant qui se serait sali.

4. Salle de service des ATSEM - « Tisanerie »

Fonction	<p>La salle de service des ATSEM (ou tisanerie) permet de préparer les supports des différentes activités de l'école maternelle.</p> <p>Conçu également comme une petite cuisine, cet espace permet occasionnellement de cuire et stocker les aliments préparés par ou destinés aux enfants, et de laver les ustensiles.</p>
Nombre	1
Surface utile	15 m ² à 25 m ²
Localisation	A proximité des salles de classes de maternelle et de la salle de repos
Exigences particulières	<p>Eau chaude et eau froide.</p> <p>C'est un local dévolu aux ATSEM : il ne doit être que pour les ATSEM. Elles doivent pouvoir y faire leur travail sans va-et-vient d'enseignants ou autres adultes</p> <p>Espace sécurisé vis-à-vis des enfants.</p>
Equipement Mobilier intégré	<p>Petite cuisine intégrée comprenant un four, une plaque de cuisson, Un réfrigérateur, un évier, une machine à laver le linge et un séchoir, de type domestique.</p> <p>Prévoir l'implantation d'un grand plan de travail (4 mètres linéaires, 80 cm de large + étagères fixées au-dessus du plan de travail).</p> <p>Prévoir des rangements intégrés (sous l'évier, la plaque de cuisson, etc.).</p>
Réseaux	<p>1 prise téléphone (étudier l'installation d'un réseau téléphonique permettant de communiquer entre les classes, d'une part, et entre les classes et la salle de service/tisanerie, d'autre part).</p> <p>1 prise internet.</p> <p>Prises de courant en suffisance.</p> <p>Eau chaude et froide.</p>

5. Salle de repos

Fonction	<p>La salle de repos permet aux enfants qui en ont besoin ou qui le souhaitent de faire une sieste, notamment après le déjeuner. Le plus souvent, les enfants les plus petits (TPS et PS et MS) s'y rendent quotidiennement. Selon le rythme propre à chacun, il peut arriver que des élèves de grande section, aient encore besoin de faire une sieste.</p> <p>L'utilisation de lits empilables permet d'utiliser cet espace occasionnellement pour des activités calmes nécessitant un faible niveau d'éclairage (projections, contes).</p>
Surface utile	<p>Importance d'une surface nécessaire et suffisante pour les couchages et permettre la circulation entre ceux-ci (au moins 1,5 m²/enfant).</p>
Nombre	<p>Nous préconisons une salle de repos par classe, pour ne pas avoir trop d'enfants dormant ensemble (meilleure surveillance et facilité d'évacuation).</p>
Exigences particulières	<p>Les couchages en hauteur (lits superposés) sont interdits. Les mezzanines sont fortement déconseillées. L'éventualité d'une évacuation dicte la plupart des préconisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre d'issues suffisant en fonction du nombre d'enfants et de personnes,- Prévoir un espace pour l'adulte de surveillance : bureau, éclairage...- Pièce que l'on peut assombrir mais pas totalement obscurcir (privilégier les stores extérieurs résistants et motorisés).- Nécessité de pouvoir largement la ventiler.
Equipement Mobilier intégré	<p>Nécessité d'un espace de rangement des couchages pour permettre une utilisation de la salle à d'autres usages.</p>

Les espaces spécifiques à l'élémentaire

1. Salles de classe élémentaire

Fonction	<p>C'est un lieu de repère, un « petit chez soi » pour les différents groupes d'élèves. Ceux-ci doivent pouvoir se l'approprier, s'y sentir bien.</p> <p>Une classe d'élémentaire doit être en mesure de proposer une différenciation d'espaces en fonction des champs disciplinaires travaillés. Il est important de favoriser les manipulations de toutes sortes par des espaces adaptés. Une attention spécifique sur le numérique sera à intégrer dans toute réflexion sur l'aménagement de la classe (ex : un TBI/VPI ne doit pas se substituer à un tableau traditionnel).</p>
Surface utile	<p>75 à 100 m² seraient souhaitables, pour l'espace dévolu aux élèves. Un minimum de 2 m² par élève est recommandé, plus un espace de travail pour l'enseignant (minimum 3 m²).</p>
Exigences particulières	<p>Nécessité d'un point d'eau (eau froide et eau tempérée) avec un distributeur de produit nettoyant.</p> <p>La salle doit pouvoir entièrement être occultée par un système de store électrique (télécommandes adaptées en fonction des ouvertures).</p> <p>Ces espaces doivent être facilement modulables, car chaque enseignant peut avoir une approche singulière pour organiser l'espace de sa classe.</p>
Equipement Mobilier intégré	<p>Placards en quantité suffisante, certains ouverts et d'autres avec portes, pouvant être verrouillés.</p> <p>Veiller à ce que les murs et ou les revêtements muraux permettent l'affichage (de préférence au moyen de punaises ou d'épingles). On peut préconiser de la toile de verre épaisse.</p> <p>Prévoir un espace adulte avec du mobilier adapté (bureau, chaise, patères...).</p>
Réseaux	<p>Dans cet espace, seront installées des prises électriques en nombre suffisant et au moins une prise RJ 45 pour un accès au réseau.</p>

2. Atelier élémentaire

Fonction	L'atelier attenant à la classe apporte une fonction de flexibilité à l'espace de la classe, en permettant aux enseignants d'organiser des travaux en demi-groupes, tout en pouvant facilement encadrer chacun d'entre eux.
Surface utile	Cet espace (30 m ²) peut être mutualisé entre deux classes mais sa surface ne doit pas être prélevée sur l'espace des classes.
Exigences particulières	Afin d'assurer une surveillance efficace, cet espace doit être visible depuis la salle de classe (surface vitrée ou ouverture de grande largeur).
Equipement Mobilier intégré	Il doit y être prévu du mobilier à taille adulte (tabouret...) Un point d'eau devra y figurer dans le cas où celui-ci n'aurait pas été prévu dans les classes.
Réseaux	Dans cet espace seront installées des prises électriques en nombre suffisant et au moins une prise RJ 45 pour un accès au réseau.

3. Sanitaires enfants

Nombre	On préconise 2 WC filles et 2 WC garçons par classe.
Localisation	Éviter trop d'éloignement des salles de classes : préférer plusieurs blocs de sanitaires.
Exigences particulières	Il faut prévoir une bonne ventilation. Au moins un bloc sanitaire sera accessible de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment. Toilettes fermées pour garantir l'intimité. Des distributeurs de savon seront placés en nombre suffisant. On évitera les sècheurs soufflants.
Équipement Mobilier intégré	Une douche devra être prévue dans l'école, dans un espace garantissant l'intimité, suffisamment grand pour permettre éventuellement l'intervention d'un adulte.

Contacts

1. Circonscriptions de l'Education Nationale de la Savoie

AIX LES BAINS

04 79 88 24 17

télécopie 04 79 88 41 93

Cantons : AIX LES BAINS CENTRE - NORD - SUD
ALBENS -RUFFIEUX- YENNE -

Ce.la73-IEN-Aix@ac-grenoble.fr

ALBERTVILLE

04 79 32 04 08

télécopie 04 79 32 15 09

Cantons : ALBERTVILLE centre -Nord-Sud
UGINE – BEAUFORT – GRESY-SUR-ISERE

Ce.la73-IEN-Albertville@ac-grenoble.fr

CHAMBERY I

04 79 69 25 02

télécopie 04 79 69 08 52

Cantons : CHAMBERY Est – Sud - Sud-Ouest
SAINT-GENIX-SUR-GUIERS- PONT-DE-BEAUVOISIN
LES ECHELLES – COGNIN

Ce.la73-IEN-Chambery1@ac-grenoble.fr

CHAMBERY IV

04 79 69 24 16

télécopie 04 79 69 00 06

Cantons : CHAMBERY LE HAUT- CHAMBERY LE VIEUX
- SONNAZ LA MOTTE SERVOLEX – LA RAVOIRE

Ce.0731537z@ac-grenoble.fr

MONTMELIAN

Combe de Savoie

04 79 84 23 70

Cantons : MONTMELIAN - ST ALBAN LEYSSE - ST
PIERRE D'ALBIGNY - CHAMOIX - LA ROCHETTE - LE
CHATELARD

télécopie 04 79 84 24 60

Ce.la73-IEN-montmelian@ac-grenoble.fr

MOUTIERS

04 79 24 21 59

Cantons : MOUTIERS - BOZEL - AIME BOURG-SAINT-
MAURICE

Ce.la73-IEN-Moutiers@ac-grenoble.fr

SAINT-JEAN-DE- MAURIENNE

04 79 64 04 89

Cantons : ST-JEAN-DE-MAURIENNE -

télécopie 04 79 64 04 91

AIGUEBELLE - LA CHAMBRE ST MICHEL - MODANE -
LANSLEBOURG -

Ce.la73-IEN-Stjean@ac-grenoble.fr

2. Service Santé et Sécurité au Travail (SST)

Inspecteur santé sécurité au travail

→ ce.isst@ac-grenoble.fr - Tel : 04 76 74 73 89 ou 06 26 20 55 95

Conseiller prévention

→ conseiller-prevention-acad@ac-grenoble.fr - Tel : 04 76 74 70 54

Adjointe au conseiller de prévention académique en charge des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie

→ conseiller-prevention-73-74@ac-grenoble.fr - Tel : 06 29 55 30 34

Assistant de prévention départemental

→ Tel : 06 72 32 83 99

3. CHSCT 73 (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail)

Président : M. l'IA-DASEN

Secrétaire : membre représentant des personnels

→ chsctd-sec-73@ac-grenoble.fr et Tel : 06 21 68 15 92

4. EMS 73 (Equipe Mobile de Sécurité)

Académie de Grenoble

Equipe mobile de sécurité du Département de la Savoie

M. Crussière Didier et Mme Fillion-Garin-Laurel Françoise

→ 06.89.73.85.81

→ 06.01.15.22.72

Responsable de l'équipe mobile de sécurité

→ 06 26 30 38 21

Documentation utile

- « Construire des écoles »

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Centre de Conseil Technique aux Collectivités Territoriales, 1989

- « Concevoir et construire une école primaire, du projet à la réalisation »

Editions du moniteur, 2013

- Fiche prévention de l'ONS (Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement) dans le rapport de l'ONS 2016

www.education.gouv.fr/ons

- « Ecole en Haute-Savoie, Construire un équipement scolaire : aide à la programmation »

CAUE de Haute-Savoie

- « Cahier de recommandation qualité de l'air construction »

www.atmo-france.org/fr/index.php?/20110126295/la-mallette-ecol-air/

- Santé sécurité au Travail

www.service-public.fr/

- CAUE de la Savoie

www.cauesavoie.org/

- Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques

www.archi.fr/MIQCP/

- Fédération Nationale des CAUE

www.fncaue.asso.fr/

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

www.rencontres.ademe.fr/